



COMBLER LE FOSSÉ NUMÉRIQUE :

POUR UN MEILLEUR FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA SANTÉ

Le Rôle des Gouvernements Nationaux

Les systèmes de santé mondiaux évoluent rapidement, sous l'impulsion de l'introduction des technologies numériques, de l'intelligence artificielle et de l'utilisation de grands ensembles de données. La transformation numérique a le potentiel d'élargir l'accès aux soins de santé et d'accélérer les progrès vers la réalisation de la cible de l'Objectif de développement durable consistant à atteindre la couverture sanitaire universelle d'ici 2030. Nous avons atteint une étape dans le voyage de la santé numérique où nous devons penser au-delà de l'amélioration des systèmes de santé par l'introduction de technologies numériques individuelles pour plutôt considérer la transformation numérique des systèmes de santé dans son sens le plus large.

Les gouvernements ont la responsabilité fondamentale de faire respecter le droit à la santé de leurs populations. Ils détiennent la clé de la transformation numérique de leurs systèmes de santé. Sur la base du rapport de Transform Health intitulé « Comblers le fossé numérique : Pour un meilleur financement de la transformation numérique de la santé », cette note d'orientation explore le rôle des gouvernements nationaux, avec des recommandations pour guider leurs investissements et leur action en faveur de la santé pour tous à l'ère numérique.

Perspective actuelle

Le potentiel des technologies numériques en matière d'amélioration et d'efficacité des soins de santé est évident depuis au moins 20 ans. Cependant, leur adoption a été relativement lente, inégale, non systématique et surtout limitée à des produits, des services et des processus individuels, et elle a généralement été motivée par la réponse à une maladie spécifique. Cette situation, conjuguée à un grand nombre de projets pilotes qui ne sont pas adoptés à l'échelle du système ou du pays, a conduit à un paysage et une approche fragmentés de la numérisation des systèmes de santé.

La capacité d'un pays à se transformer numériquement dépend de ses niveaux de connectivité, de la pénétration des outils numériques dans la population, de la culture numérique et des ressources financières. En 2021, l'Union internationale des télécommunications a estimé que 95 % de la population mondiale disposait d'une couverture haut débit, l'Afrique, qui reste le continent le moins bien desservi, atteignant 82 %. La situation ne correspond toutefois pas à l'usage. Bien qu'elle vive dans des zones où le haut débit est disponible, une grande partie de la population mondiale n'est toujours pas connectée

parce qu'elle n'a pas accès aux outils numériques. On estime que 2,9 milliards de personnes sont hors ligne, dont 1,7 milliard dans la région Asie-Pacifique, 29,1 % de la population chinoise et 50 % de la population indienne. En Afrique, 738 millions de personnes ne sont pas connectées, soit deux personnes sur trois qui ne sont pas connectées, ce chiffre passant à environ cinq personnes sur six dans les zones rurales. Cependant, le principal obstacle à la connexion est le même que celui qui empêche les gens d'accéder aux services de santé : les difficultés financières.

Comblar le fossé financier

Comblar le fossé numérique : Pour un meilleur financement de la transformation numérique de la santé estime qu'un investissement de 12,5 milliards de dollars US est nécessaire pour soutenir la transformation numérique des systèmes de santé dans les pays à revenu faible et moyen inférieur au cours des cinq prochaines années, soit une moyenne de 2,5 milliards de dollars US par an. Ce montant est basé sur le financement de neuf domaines d'investissement prioritaires en matière de santé numérique dans ces pays. Le besoin réel d'investissement sera en fin de compte déterminé pays par pays, sur la base de plans chiffrés, et devra être complété par des investissements supplémentaires pour accroître la connectivité et l'utilisation du numérique au sein de la population, ainsi que des investissements visant à traiter l'environnement favorable au sens large.

Le coût total prévu représente environ 1 % des dépenses publiques annuelles de santé du groupe des pays à revenu faible ou intermédiaire. Il n'est pas déraisonnable de supposer que, en moyenne, 60 à 70 % de ce montant peuvent être couverts par des ressources nationales, le reste devant être financé par des sources extérieures. Si les gouvernements nationaux doivent prendre l'initiative de financer leur système de santé, dans de nombreux contextes où les ressources sont limitées, les organismes donateurs, les organisations philanthropiques et le secteur privé jouent également un rôle essentiel. La part des gouvernements nationaux dans le financement de la transformation numérique de la santé variera

d'un pays à l'autre, en fonction du niveau de revenu national, de l'accès aux financements des donateurs et aux financements concessionnels et du niveau de maturité numérique.

Le rôle essentiel des gouvernements nationaux dans le financement et la réalisation d'investissements dans la santé numérique.

Les gouvernements nationaux ont un rôle primordial à jouer dans le financement de leur propre système de santé publique et dans l'attraction d'autres ressources pour combler les lacunes. Ils doivent consacrer des fonds nationaux suffisants à la santé numérique et, par leurs actions, stratégies et politiques, encourager et permettre les investissements bilatéraux, multilatéraux et du secteur privé. Une stratégie de santé numérique bien formulée, une feuille de route complète et chiffrée permettant la mise en place de cadres juridiques et réglementaires, ainsi qu'un leadership et un engagement politiques de haut niveau sont des conditions indispensables pour attirer les investissements, qu'ils proviennent du budget national ou de bailleurs de fonds internationaux. Les gouvernements sont donc à la fois des investisseurs et des catalyseurs d'investissements plus importants, dans le cadre des investissements dans les systèmes de santé et en ce qui concerne l'infrastructure à haut débit qui soutient tous les services de santé numérique.

Le développement d'une stratégie de santé numérique et d'une feuille de route d'investissement connexe, en tant que partie intégrante des stratégies de santé et des systèmes de santé, devrait être une priorité des gouvernements nationaux. Les gouvernements doivent être aux commandes de ce processus complexe, rapide et difficile, et les autres parties prenantes doivent s'aligner sur leurs plans et les soutenir. Cependant, dans de nombreux pays à revenu faible ou moyen inférieur, le financement et le soutien politique sont insuffisants pour élaborer ces stratégies et feuilles de route, ce qui peut empêcher les ministères nationaux de la santé de bénéficier

de l'expertise et des conseils techniques les plus récents qui leur permettraient d'optimiser leurs systèmes de santé. De nombreux pays ne disposent pas non plus de l'environnement législatif et politique nécessaire pour guider le développement de stratégies de santé numérique.

Une responsabilité de l'ensemble du gouvernement

La transformation numérique de la santé doit être un effort de l'ensemble du gouvernement. Les ministères de la santé doivent travailler avec les ministères des finances, de la planification et des technologies de l'information et de la communication pour garantir l'affectation de ressources financières suffisantes à la transformation numérique des systèmes de santé. Ces ministères pourraient, dans de nombreux pays, disposer d'un budget important pour la transformation numérique, dont une partie devrait être mise à la disposition du secteur de la santé. S'il n'y a pas d'évaluation prioritaire des besoins d'investissement dans la santé numérique par le biais de stratégies nationales de santé numérique, il est peu probable que les allocations pour ces plans figurent dans les budgets nationaux. Cela compromettra les chances d'obtenir un financement de la part de ministères autres que celui de la santé.

Gouvernance inclusive

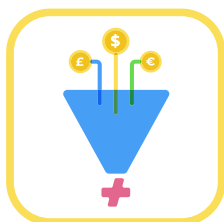
Une structure et des processus de gouvernance inclusifs, transparents, garantissant l'engagement significatif de diverses parties prenantes et comprenant de solides mécanismes de responsabilisation, permettront de mener à bien une transformation numérique qui répondra aux préoccupations, aux attentes et aux perspectives d'un large éventail de parties prenantes. Il s'agit notamment de faire participer la société civile et les communautés, y compris les représentants des personnes les plus marginalisées et vulnérables, ainsi que les travailleurs de la santé, entre autres, à la transformation numérique. Il faut leur donner les moyens de contribuer à ce changement et de demander des comptes aux décideurs. Cela permettrait également de se prémunir contre les exclusions injustifiées ou imprévues ou les conséquences négatives de cette transformation numérique.

Recommandations aux gouvernements nationaux

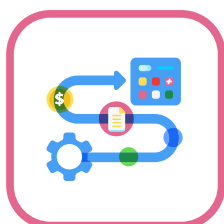
Comblent le fossé numérique: Pour un meilleur financement de la transformation numérique de la santé décrit le montant, les priorités et la nature des investissements nécessaires pour soutenir la transformation numérique équitable, inclusive et durable des systèmes de santé dans les pays à revenu faible et moyen inférieur. Il formule les recommandations suivantes pour les gouvernements nationaux.



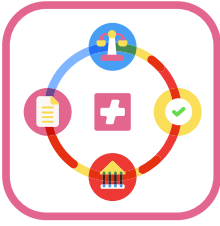
Recommandation n° 1 - Augmenter les investissements. Les gouvernements nationaux doivent investir en priorité dans une transformation numérique de la santé qui soit équitable, inclusive, durable et protectrice des intérêts des personnes, de leur droit à la santé, de leur vie privée et de leur capacité à participer à sa gouvernance. Ils doivent en faire une priorité politique et en tenir compte dans les budgets nationaux. Les ministères de la santé doivent donner la priorité à la santé numérique dans le budget national de la santé, dans le cadre d'un renforcement plus large du système de santé. Les ministères des finances, de la planification et des technologies de l'information et de la communication disposeront déjà de budgets pour la transformation numérique, dont une partie devrait être mise à disposition du secteur de la santé.



Recommandation n° 2 - Mieux coordonner et aligner les investissements. Les gouvernements nationaux devraient assurer une bonne coordination transparente entre les parties prenantes nationales et les donateurs internationaux. Un organisme national de coordination, sous la direction d'un haut fonctionnaire, doit être créé et habilité à définir l'objet, les objectifs et l'orientation de la transformation numérique de la santé. Chaque gouvernement doit renvoyer les partenaires à ses stratégies nationales ou aux occasions de soutenir le développement de sa transformation numérique.



Recommandation n° 3 - Un plan stratégique chiffré et une feuille de route pour les investissements. Les gouvernements nationaux devraient élaborer une stratégie de santé numérique inclusive en tant que partie intégrante de leur programme de couverture sanitaire universelle et de renforcement des systèmes de santé. Ces stratégies doivent être alignées sur le niveau de maturité du pays en matière de santé numérique, et elles doivent promouvoir des solutions interopérables pour la connectivité, les investissements en capital, la gouvernance des données, la législation et la réglementation, l'alphabétisation et la main-d'œuvre. Les stratégies doivent être élaborées de manière inclusive et participative, avec suffisamment de temps pour consulter les différentes parties prenantes, notamment la société civile, les communautés et les travailleurs de la santé. Elles doivent également être chiffrées et accompagnées d'une feuille de route d'investissement priorisée et séquencée qui présente les différentes sources de financement, ainsi que les lacunes. Les ministères de la santé devraient diriger l'élaboration, la mise à jour régulière et le suivi des stratégies nationales en matière de santé numérique et leur évaluation des coûts, notamment en les publiant et en rendant compte régulièrement et de manière transparente des progrès accomplis.



Recommandation n° 4 - Un cadre réglementaire et un environnement politique solides. Les gouvernements nationaux doivent donner la priorité à l'établissement d'un cadre réglementaire et des politiques nécessaires pour guider la transformation numérique de leur système de santé afin qu'elle soit équitable, inclusive et durable. Ce processus doit reposer sur un engagement multipartite et une large participation de la société civile, notamment des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des communautés marginalisées et difficiles à atteindre. Cela doit permettre de poser les bases juridiques en termes d'utilisation des données de santé, de respect de la vie privée, de culture numérique, ainsi que les politiques relatives au type de système de santé numérisé dont un pays a besoin pour garantir une couverture sanitaire universelle.



Recommandation n° 5 - Les mécanismes permettant un engagement significatif des parties prenantes. Les gouvernements nationaux doivent mettre en place des processus inclusifs pour planifier, mettre en œuvre et superviser la transformation numérique. Ces processus doivent engager de manière significative la société civile, les jeunes, les femmes et les communautés marginalisées et leur donner les moyens de participer aux forums pertinents et à toutes les étapes de la planification, de la mise en œuvre et du suivi. Cette participation doit être soutenue financièrement afin que les communautés de toutes les couches de la société soient représentées et puissent demander des comptes aux décideurs et aux prestataires de services.



Recommandation n° 6 - Améliorer la connectivité numérique. Les gouvernements nationaux doivent donner la priorité à des actions stratégiques, ciblées et coordonnées pour combler le fossé de l'accès numérique afin de garantir que les technologies de santé numériques n'aggravent pas l'exclusion. Pour ce faire, il convient de réduire les prix du haut débit de base, de proposer des mesures d'incitation pour encourager la mise en place de réseaux garantissant une couverture équitable, y compris dans les zones et les communautés moins commerciales, de jouer un rôle actif dans la définition de la conception des solutions numériques pour les soins de santé afin de s'assurer qu'elles répondent aux besoins des utilisateurs finaux, en tenant compte de l'âge, de la langue, de l'alphabétisation et des capacités physiques et mentales, et de veiller à ce que les utilisateurs finaux, y compris les travailleurs de la santé et les communautés, soient véritablement impliqués dans les processus de transformation numérique.